

REUNION
DU
CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal de la commune de Saint-Nauphary se réunira,

le **lundi 06 juillet 2026 à 20H30**

dans la salle du conseil municipal.

ORDRE DU JOUR :

- 1- Adoption du règlement intérieur du conseil municipal
- 2- Attribution d'une mission de maîtrise d'œuvre pour le réaménagement de l'école élémentaire et la construction d'une salle destinée à l'association communale de chasse
- 3- Révision des tarifs de la cantine scolaire pour la rentrée 2026-2027
- 4- Renouvellement de la convention avec la ville de Montauban pour l'instruction des dossiers d'autorisation d'urbanisme
- 5- Délibération portant création d'un emploi non permanent lié à un accroissement d'activité saisonnière (art. L 332-23 2° du code général de la fonction publique)
- 6- Délibération portant création d'un emploi non permanent lié à un accroissement temporaire d'activité (art. L 332-23 1° du code général de la fonction publique)
- 7- Délibération portant suppression d'un emploi permanent d'agent de maîtrise à temps complet à compter du 1^{er} juillet 2026
- 8- Acceptation d'un don de Monsieur Michel MIRA pour le CCAS
- 9- Acceptation d'un don de Monsieur CANTALOUBE Damien pour le CCAS
- 10- Décisions du Maire de non-préemption prises en application de l'article L 2122-22 du CGCT
- 11- Questions diverses

Le Maire

Bernard PAILLARES

